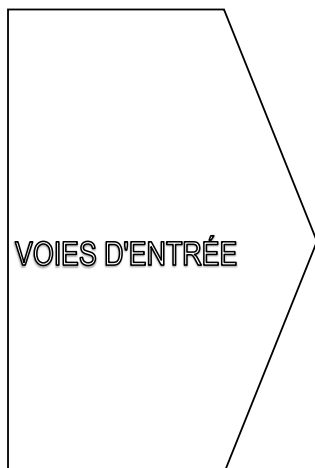


Fiche de données de sécurité		FRONTIERSMAN INERT		
Peut être utilisé pour se conformer aux normes OSHA Hazard Communication Standard. 29 CFR 1910.1200(g). Les normes doivent être révisées pour des exigences particulières. LES NORMES GLOBAL HARMONIZED STANDARD (GHS) 29CFR 1910.1200 (b) (5) (v) NE S'APPLIQUENT PAS À CE PRODUIT		Mesures d'identification rapides 2018-01-01		
SECTION 1 - PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE				
NOM DU PRODUIT:	Produit FRONTIERSMAN Inert pour entraînement contre les attaques d'ours			
SYNONYMES:	répulsif inerte pour ours, vaporisateur de gaz inerte pour entraînement			
NOM CHIMIQUE:	oléorésine de capsicum (poivre de Cayenne)			
FAMILLE CHIMIQUE:	ND - Dispositif d'entraînement			
UTILISATION:	Contenant pressurisé tenu en main qui projette un produit INERTE, POUR ENTAÎNEMENT SEULEMENT!!			
# DE MODÈLES:	CFBAD-00; FBAD-00; CFBAD-01G-X-00			
Nom de l'importateur:	Kodiak Wildlife Products, Inc	Fabriqué pour:	Vente et utilisation au Canada	
Adresse:	PO Box 65002 Mission Hill Plaza St. Albert, AB T8N 5Y3	# de'enregistrement PMRA:	26619	
Téléphone:	587-290-0988	Télécopieur:	1-844-270-3824	
Des informations supplémentaires sont disponibles d'Info Trac.		Tél. +1-800-535-5053	(ouvert 24 heures sur 24)	
Informations en cas d'urgence:		Tél. +1-352-323-3500	Télécopieur +1-352-323-0050	
Nom du fabricant:	Security Equipment Corporation			
Adresse:	747 Sun Park Drive			
Ville, État, Code postal	Fenton, MO 63026			
Téléphone d'urgence: 800-325-9568	Autres appels: 636-343-0200		Télécopieur: 636-343-1318	
SECTION 2 - IDENTIFICATION DES RISQUES				
SUBSTANCE DANGEREUSE. PRODUIT TRÈS IRRITANT. MARCHANDISES DANGEREUSES. CONTENU SOUS PRESSION. Selon les normes de la NOHSC et du code ADG.				
PRODUIT TRÈS IRRITANT POUR LA PEAU, LES YEUX, LES SYSTÈMES DIGESTIF ET RESPIRATOIRE. CONTENU SOUS PRESSION. GARDEZ HORS DE PORTÉE DES ENFANTS. NE PERFOREZ PAS ET N'INCINÉREZ PAS LE CONTENANT. N'EXPOSEZ PAS À LA CHALEUR ET NE RANGEZ PAS À DES TEMPÉRATURES DE PLUS DE 120 DEGRÉS F. N'UTILISEZ PAS LE PRODUIT APRÈS LA DATE DE PÉREMPTION DU CONTENANT. CONTENU DANGEREUX, À UTILISER AVEC PRUDENCE.				
Classement HMIS:	Santé: 1	Feu: 1	Réactivité: 0	
Signes et symptômes d'une exposition: Les ingrédients causent de l'irritation dans toutes les voies d'accès.				
YEUX: Le liquide ou les vapeurs peuvent causer des rougeurs, une sensation de brûlure, des larmoiements, de l'enflure et/ou de la douleur.				
PEAU: Un contact répété ou fréquent avec la peau peut causer une sensation de brûlure, des rougeurs ou provoquer des irritations de la peau et des dermatites.				
INGESTION: Une ingestion peut provoquer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac en plus de causer de la nausée, des vomissements et/ou de la diarrhée.				
INHALATION: Peut causer de l'irritation au niveau des voies respiratoires et aussi de la toux, des éternuements, de la difficulté à respirer, des serremments au niveau du thorax et de l'irritation de la gorge et des poumons.				
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Peut affecter temporairement, de façon plus grave, des personnes souffrant d'asthme ou d'emphysème.				
DONNÉES CANCÉROGÈNES: Aucun des ingrédients contenus dans ce produit n'est reconnu par l'OSHA, l'IARC ou le NTP comme cancérigène.				
SECTION 3 - COMPOSITION/INFORMATION AU SUJET DES INGRÉDIENTS				
Élément (s) dangereux (nom(s) usuel(s) et chimique(s))	Contenu(s)	OSHA TWA	ACGIH TLV	Cancérogène (oui/non)
Monobutyléther de diéthylène glycol # CAS 112-34-5	**	ND	10 ppm	Non
Propylèneglycol # CAS 57-55-6	**	ND	ND	ND
HFC-134a CAS# 811-97-2	**	1000 ppm	ND	ND
** Les autres ingrédients sont des secrets industriels comme le définit le Hazard Communications ACT 29 CFR 1910.1200(g) Para 1 (1) fin de l'appendice D jusqu'à CFR 1910.1200(g).				

SECTION 4 - PREMIERS SOINS**Procédures d'urgence et premiers soins:**

La gamme inerte ne contient pas de matières actives. Des irritations sont très peu probables. Si elles se produisent, éloignez la victime de la zone contaminée et enlevez les vêtements contaminés. Fournir de l'air frais à la victime et rincez abondamment à l'eau fraîche. Consultez le médecin si les symptômes persistent.

- Éloignez la victime de la zone contaminée immédiatement. Fournir de l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Si la victime ne respire pas, pratiquez la RCR. Obtenez une aide médicale d'urgence.
- 1. Inhalation**
 - 2. Yeux**
Seule la personne exposée ou une personne des services médicaux d'urgence devrait enlever les verres de contact de la personne exposée. Irriguez avec de l'eau fraîche pour au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que la personne soit mieux. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste.
 - 3. Peau**
Rincez à l'eau fraîche pour au moins 15 minutes. Lavez avec un savon doux et de l'eau. Obtenez de l'aide médicale si l'irritation persiste.
 - 4. Ingestion**
NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est consciente et n'éprouve aucune convulsion, rincez la bouche avec de l'eau. Boire du lait ou de l'eau. Téléphonez au 800-535-5053 ou consultez un médecin immédiatement. Si la victime est en convulsions ou inconsciente, n'administrez rien par la bouche. Assurez-vous que les voies respiratoires de la victime sont dégagées et couchez la victime sur le côté avec la tête plus basse que le corps. Transportez IMMÉDIATEMENT la victime à l'hôpital.

SECTION 5 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classement d'inflammabilité 16 CFR 1500.45:	NON INFLAMMABLE
Point d'éclair: ND	Température d'auto-inflammabilité: ND
Agent extincteur:	Halon, dioxyde de carbone, poudre chimique ou eau
Techniques spéciales de lutte contre l'incendie:	Portez un respirateur ou appareil respiratoire autonome.
Feux spéciaux et risques d'explosion:	La fumée peut irriter les yeux et les muqueuses. Les contenants peuvent exploser sous la chaleur du feu.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Étapes à suivre en cas de dispersion ou de déversement du matériel:	Essayez les déversements peu importants à l'aide d'une matière absorbante. Si le déversement est important, utilisez un appareil respiratoire pour éviter l'irritation et ramassez le matériel absorbant.
Si vous êtes à l'intérieur:	Aérez la zone et après avoir utilisé un produit absorbant, lavez la zone avec du savon et de l'eau froide.
Si vous êtes à l'extérieur:	Demeurez contre le vent.
Méthode d'élimination des déchets:	Éliminez les déchets conformément aux lois et règlements en vigueur.

SECTION 7 - MANIPULATION ET REMISAGE

Précautions à prendre lors de la manipulation et du remisage:	Remisez en position verticale dans un endroit frais et sec. Évitez le contact direct avec la lumière et la chaleur N'EXPOSEZ PAS à des températures supérieures à 120 degrés F/50 degrés C. NE PERCEZ PAS et n'incinerez pas le contenant.
Autres précautions:	Assurez-vous que le contenant est dans un endroit sécuritaire afin d'empêcher toute rupture accidentelle.

SECTION 8 - MÉTHODES DE CONTRÔLE D'EXPOSITION ET DE PROTECTION PERSONNELLE

Protection respiratoire:	Pas exigée normalement dans des endroits bien aérés, cependant, un appareil de protection approuvé NIOSH peut être nécessaire si le matériel est utilisé dans des espaces confinés. Évitez une surexposition pendant de longues périodes dans des lieux clos.
Ventilation:	Oui
Gants de protection:	Suggérés (pas obligatoires)
Protection oculaire:	Oui. Une exposition sans protection est acceptable dans un environnement de formation
Autre vêtement/équipement de protection:	Non requis
Pratiques en matière de travail et d'hygiène:	Évitez l'absorption du produit dans les vêtements. S'il y a absorption, enlevez et lavez les vêtements aussitôt. Ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas lorsque vous manipulez le produit.
Contrôles techniques:	Une bonne ventilation lorsque le travail se fait dans un espace confiné.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur	Couleur rouge/orangé. Odeur forte	État physique:	liquide
Point d'ébullition	370 degrés F.	Densité spécifique (H ₂ O = 1)	0.8144 @ 25 degrés C
Solubilité dans l'eau:	non soluble	Pression de vapeur	100 psi

SECTION 10- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Instable	Conditions à éviter	Incompatibilité (matériaux à éviter)	ND
	Stable	X		
Polymérisation risquée	Peut se produire		Produits de décomposition dangereux	ND
	Ne se produira pas	X		

SECTION 11 - DONNÉES TOXICOLOGIQUES			
Test Draize conventionnel: peau, lapin, 500 mg	Sévérité: modérément irritant		
Test Draize conventionnel: yeux, lapin, 100 mg	Sévérité: modérément irritant		
EXPOSITION AIGUË PAR INHALATION LC50 (rat) > 100.5 mg/L			
SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES			
Ce produit n'a pas été testé pour son impact sur l'environnement.			
SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION			
Méthodes d'élimination:	Consultez les règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Évacuez le contenu dans une zone sécuritaire et jetez le contenant.		
SECTION 14- INFORMATION AU SUJET DU TRANSPORT			
INFORMATION DOT HM-181			
	TERRE	AIR	
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable	
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2,2	
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2,2	
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT INTERNATIONAL			
Les règlements peuvent varier d'un pays à un autre. Verifiez les règlements pour votre pays.			
	TERRE	AIR	MER
Désignation officielle de transport:	Quantité limitée	Aérosol, non inflammable	Aérosols non inflammables
Classe ou "division" de risque:	Aucune	2,2	2,2
Numéro d'identification:	Aucun	UN1950	UN1950
Type d'emballage:	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquette (s) exigée (s)	Aucune	2,2	2,2 Quantité limitée
SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES			
LOI RELATIVE AU CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:		Ce produit est conforme aux exigences du U.S. Toxic Substances Control Act (TSCA)	
SARA TITLE III, SECTION 313:	CAS #	67-63-0	
CLEAN AIR ACT (CAA):		Non inscrit	
CLEAN WATER ACT (CWA):		Non inscrit	
CALIFORNIA PROPOSITION 65:		Non inscrit	
MASSACHUSETTS RIGHT TO KNOW:	CAS #	Non inscrit	
PENNSYLVANIA RIGHT TO KNOW:	CAS #	112-34-5 57-55-6	
NEW JERSEY RIGHT TO KNOW:	CAS #	112-34-5 57-55-6	
SYSTÈME CANADIEN D'INFORMATIONS CONCERNANT LES MATIÈRES DANGEREUSES EN MILIEU DE TRAVAIL (WHMIS): Non Inscrit			
SECTION 16- AUTRE INFORMATION			
Le format et la préparation sont conformes au ANSI Z400.1-1993			
<p>DÉCLARATION DE NON RESPONSABILITÉ: Ce document est une description générale des exigences de la fiche de données de sécurité selon le Hazard Communication Standard (voir 29 CFR 1910. 1200(g) et appendice D de 29 CFR 1910.1200). Il ne change ni ne détermine la responsabilité en matière de conformité aux normes de la Occupational Safety and Health Act de 1970. Puisque l'interprétation et la politique d'application peuvent changer avec le temps, le lecteur devrait consulter l'interprétation et les décisions actuelles de la OSHA selon l'Occupational Safety and Health Review Commission et la cour pour plus d'informations concernant les exigences des normes de la OSHA. Notez bien que les états qui ont un plan d'action approuvé par l'OSHA peuvent avoir des exigences supplémentaires pour les fiches de données chimiques de sécurité qui sont différentes de celles mentionnées ci-dessus. Pour plus d'information sur ces normes, s.v.p., visitez le http://www.osha.gov/dcs/osp/statestandards.html.</p>			